

La vie de la Fédération

Les présidents des Sociétés fédérées se sont réunis à deux reprises : à l'occasion du congrès de Brest en septembre 2011 et lors de la réunion du Comité de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne à Saint-Brieuc en janvier 2012. Nous avons pu échanger des informations sur les activités et les projets de chacune des associations. La Société d'histoire et d'archéologie de l'arrondissement de Saint-Malo était représentée par sa nouvelle présidente, M^{me} Annick Magon de Saint-Élier, qui succède à M. René Marçais.

M. Patrick Galliou a annoncé que la Société d'études de Brest et du Léon reprendrait ses activités et qu'il en quittait la présidence. Celle-ci est depuis février 2012 occupée par M. Yves Coativy.

Le prix désormais bisannuel de la Fédération (700 euros) sera attribué lors du congrès de Paimpol en septembre 2012.

L'horizon s'éclaircit pour le projet de publication de la thèse d'Hubert Guillotel sur les actes des ducs de Bretagne. M. Jean-Pierre Brunterc'h a remis l'ensemble des documents à M. Cyprien Henry, archiviste paléographe en poste aux Archives nationales à Paris. Celui-ci est en train de prendre connaissance de l'ensemble du travail fait et restant à faire. Il sera en mesure de nous donner un échéancier au congrès de Paimpol. L'ouvrage pourrait paraître dans le cadre d'une nouvelle collection des Sources de l'histoire médiévale de Bretagne, copilotée par les Presses universitaires de Rennes, le Centre de recherche bretonne et celtique et la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne.

J'ai continué à siéger au titre du second collègue (experts, enseignants, chercheurs) au Conseil culturel de Bretagne dont le mandat triennal, prorogé de six mois, s'achève en décembre 2012. Il y a été débattu en séance plénière du grand projet culturel de la région, la « Bibliothèque numérique » de Bretagne, à partir du rapport établi par M. Charles Quimbert, directeur de l'Association Dastum, à la demande du Président Le Drian. À côté de la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel et de la promotion de la diversité culturelle, le troisième enjeu est la vulgarisation de la matière de Bretagne auprès de tous les Bretons grâce à l'outil numérique. Ce sera l'occasion pour nos sociétés de divulguer et de diffuser très largement les trésors de notre

activité éditoriale. Notre Fédération devrait être partie prenante dans la nouvelle structure associative qui mettra ce projet en œuvre.

Enfin, mon mandat à la tête de notre Fédération s'achèvera lors du congrès de Paimpol. Une révision des statuts sera sans doute opportune à cette occasion.

Christiane PLESSIX-BUISSET
présidente de la Fédération des sociétés savantes de Bretagne
mai 2012